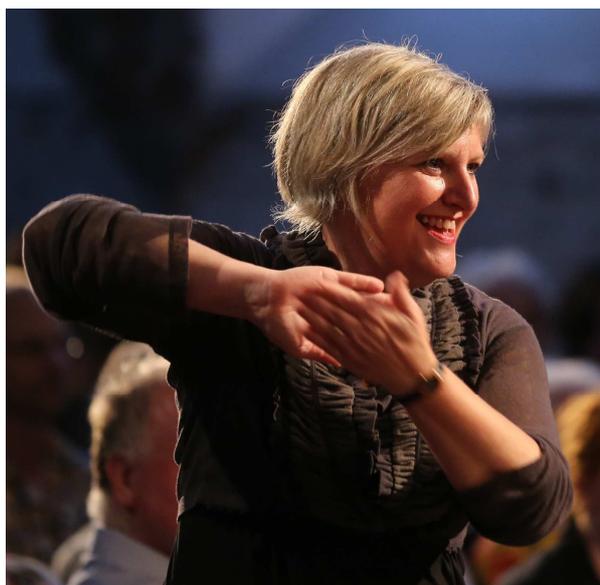


***Et si vous passiez à la nouvelle année en chantant
avec un chef de réputation internationale ?***

**"En Musique l'An Neuf"
en Alsace**

28 décembre 2020 - 1^{er} janvier 2021

Avec



Catherine FENDER

et

Alain LOUISOT

Depuis de nombreuses années, le succès du stage choral « En Musique l'An Neuf » se répète, autour d'un chef réputé et d'un thème, et permet de terminer en apothéose musicale une année pour débiter la suivante autour d'un repas festif.

C'est dans une ambiance de convivialité chorale que se déroulent traditionnellement ces journées musicales. Quatre journées riches en découvertes musicales, avec Catherine Fender comme cheffe invitée et Alain Louisot comme directeur musical, tous deux chefs de chœur et formateurs de renommée internationale, qui vous feront découvrir et apprécier quelques joyaux du répertoire. Coordination générale du stage : Jean Sturm

Le stage permettra à tout participant, du débutant au professeur de conservatoire, de s'exprimer pleinement.

« En Musique l'An Neuf 2021 » a lieu **à la Maison du Kleebach**, en Vallée de Munster (Alsace). Située dans un écrin de nature, la Maison du Kleebach, Maison de la Musique et de la Voix en Alsace, offre un cadre idéal à ce séjour unique en son genre.

Situation exceptionnelle de l'édition 2021

Le stage est organisé pour se dérouler en respectant scrupuleusement les mesures de sécurité rendues nécessaires par la crise sanitaire pour la pratique du chant choral.

Thème sous-jacent à "En Musique l'An Neuf 2021":

« Démasquons les méconnus ! »

Osons lever le voile sur des trésors cachés, inconnus ou méconnus.

L'apprentissage de pièces chorales sera la dominante de ce stage, avec des œuvres de compositeurs comme Britten, Saint-Saens, Corboz, Tormis, Peterson-Berger, Ticheli, Pearsall, Buchenberg, Reinecke, Herzogenberg, Piazzola, Aguiar...

Le fruit du travail sera présenté lors d'un **concert de la Saint-Sylvestre** ouvert au public (à l'église protestante de Munster, le 31 décembre à 17h30, *si autorisé*). Puis place au **réveillon** costumé, avec animations, chants et feu d'artifice.

Les formateurs

Catherine Fender, cheffe de chœur pédagogue de la voix, fonde son travail sur le plaisir, le lien entre le son, le sens et le geste. Elle a créé et dirigé de nombreux ensembles en Alsace. Elle est à l'initiative en 2015 de la naissance de *Ksàng* (ensembles taillés sur mesure pour chaque projet). Elle encadre des classes de maître, participe à des rencontres, des stages, des festivals ou des jurys de concours internationaux. Chanteuse, elle a participé au Chœur Mondial des Jeunes. Elle a enseigné le chant choral et la direction de chœur aux Conservatoires de Strasbourg et Colmar, à l'Université de Strasbourg. Elle enseigne actuellement à l'École de Musique de Lausanne et à la Haute Ecole de musique de Bâle. Elle crée des arrangements et a répondu à quelques commandes d'écriture (www.catherinefender.com).

Alain Louisot, a fondé plusieurs chœurs, dont l'E.V. Alter Echo, de Lyon, Grand Prix du Florilège Vocal de Tours, et finaliste du Grand Prix Européen en 2009. Il a dirigé régulièrement des ateliers aux Choralies de Vaison-la-Romaine, des projets régionaux. Conseiller musical de plusieurs festivals, il est depuis avril 2020 président de l'association A Cœur Joie France.

En pratique

Dates : du 28 décembre 2020 à 9h30 au 1^{er} janvier 2021 au matin (un brunch sera servi de 8h à 11h00).

Prix du stage : **420 €** adulte (**395 €** si adhérent A Cœur Joie - France) / **350 €** accompagnant non choriste / **270 €** jeune de moins de 26 ans. Prévoir en plus **47 €** si arrivée le 27 au soir (demi-pension). Ce tarif comprend les frais pédagogiques, les partitions, l'hébergement en chambres 1 ou 2 personnes et les repas, ainsi que le **réveillon festif**.

Nombre de places : limité pour ce stage à **40**, en raison des contraintes sanitaires (distanciation anti-covid, nombre de personnes par table aux repas...)

Date limite d'inscription: **15 novembre 2020 ! N'attendez pas la dernière minute, pour être sûr d'avoir une place!**

En cas d'annulation rendue nécessaire par l'évolution de la situation sanitaire, les acomptes seront intégralement remboursés.

Ce stage est organisé par l'AREFAC, en partenariat avec A Cœur Joie France. L'AREFAC, association régionale fondée par des amoureux du chant, a pour objet de faire partager ce plaisir au plus grand nombre.

Suivez le stage sur sa page Facebook dès à présent : <https://www.facebook.com/EnMusiqueAnNeuf2021> !

La **Maison du Kleebach**, **Maison de la Musique et de la Voix en Alsace**, est équipée pour permettre aux chanteurs de vivre leur passion dans un cadre privilégié : www.maisondukleebach.org

Située en haut de la colline entre Munster et Gunsbach, orientée plein sud, elle est à 1 h 15 de Strasbourg, à 20 mn de Colmar, à 45 mn de Freiburg (Allemagne) et à 1 h de Bâle. Elle est accessible en train par la ligne TER Colmar-Metzeral.

Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Pour toute information : 03 89 777 500 ou info@maisondukleebach.org

Bulletin d'inscription à « En Musique l'An Neuf 2021 »

A envoyer à Maison du Kleebach, 5 route du Kleebach – F-68140 MUNSTER
(03 89 777 500 - info@maisondukleebach.org)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Email : _____

Date de naissance : _____ Profession : _____

Pupitre : _____

Précisez éventuellement le nom de la chorale où vous chantez

Je suis adhérent d'A Cœur Joie – France OUI NON

Je règle ma cotisation 2021 à l'AREFAC : 5 €

Je souhaite être membre actif (pour disposer d'un droit de vote en AG).

Je souhaite m'inscrire au stage « En Musique l'An Neuf 2021 ». Lorsque votre inscription sera acceptée, elle deviendra effective par l'envoi d'un acompte de 100 € par chèque à l'ordre de l'AREFAC. Le solde sera à régler sur place. En cas d'annulation après le 10 décembre, une partie de l'acompte sera retenu pour frais administratifs.

L'acompte versé sera intégralement remboursé en cas d'annulation du stage pour des raisons sanitaires.

Je souhaite être hébergé(e) dans la même chambre que _____

Je souhaite une chambre individuelle (supplément de 15 € par nuit soit 60 €)

Je souhaite arriver le 27 décembre (dîner, nuit et petit-déjeuner, soit un supplément de 47 euros)

Je compte arriver à la session en : train voiture personnelle autre (précisez)

Je dois suivre un régime spécial (par exemple sans gluten...) _____

Je suis intéressé(e) par un covoiturage et accepte que mes coordonnées soient transmises à des personnes effectuant le même itinéraire que moi.

Date :

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, contactez le secrétariat de l'AREFAC : 5 route du Kleebach – 68140 MUNSTER – 03 89 777 500 – info@maisondukleebach.org